

ANALYSE DES RECOMMANDATIONS SUR L'ELEVAGE OVIN D'MANE, DU SEMINAIRE NATIONAL ORGANISE A OUARZAZATE EN 1980

Par Dr Ahmed EZZAHIRI

(1985)

INTROOUCTION :

En Novembre 1980, s'est tenu à Ouarzazate., sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, un séminaire national sur l'élevage ovin D' Mane.

Les participants, se sont mis d'accord à la fin de ce séminaire, sur une série de recommandations, dont la plus importante, à notre avis, est la proposition de constituer un Comité National sur les ovins D' Mane, parce que c'est ce Comité qui sera chargé de veiller sur l'exécution des autres recommandations.

Pour préparer la première réunion de ce Comité, il a été jugé nécessaire d'entamer une analyse des différentes recommandations, pour d'abord, rappeler les problèmes soulevés, et ensuite, informer dans la mesure du possible, de ce qui a été fait à ce sujet durant les 5 dernières années.

I . RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE DE 1980

Le Séminaire National sur la race ovine D'Mane qui s'est déroulé à Ouarzazate. du 21 au 23 Novembre 1980 avec la participation des organismes suivants (Direction de l'Elevage, O.R.M.VA. , de Ouarzazate, O.R.M.VA..de Tafilalet,I.A.V. Hassan II, Institut National de la Recherche Agronomique de :Fès, Bénimella1, marrakech et RAbat, S.O.G.E.TA., S.O.D.E.A., E.N.A. de Meknès, O.R.M.VA. du Gharb, SOUSS..MASSA, Tadla, MOULOUYA et de Loukkos, le Service de l'Elevage, Tétouan, l'Abattoir de Casablanca, M.S.D et de la Société Maroc-koweitienne pour le développement agricole.

Après avoir fait le point sur toutes les recherches entreprises sur la race dans son berceau et en dehors du berceau, les croisements, les bâtiments, la pathologie..., et après avoir organisé une visite de la vallée du Drâa et pris contact avec les éleveurs, les participants, conscients de l'intérêt que représente cette race ovine pour le développement et la promotion de l'élevage ovin national, ont fait les recommandations suivantes :

- Insérer le programme d'amélioration de l'ovin D'Mane dans le cadre de la politique moutonnaire nationale.
- Renforcer la recherche sur l'ovin D'Mane notamment dans son berceau.
- Multiplier les stations de sélection dans les régions berceau de race (Drâa, Tafilalet).
- Renforcer l'encadrement des stations et des élevages par des techniciens spécialisés.
- Intensifier la vulgarisation des animaux sélectionnés.
- Encourager la création d'associations d'éleveurs D'Mane.
- Créer un fonds spécial pour la sauvegarde, la connaissance, la promotion et la vulgarisation de l'ovin D' Mane.
- Interdire l'exportation des ovins D' Mane vers l'Etranger.
- Mettre en place un Comité national de l'ovin D'Mane qui a pour première mission d'en définir le standard.

Ce comité devrait regrouper tous les représentants des organismes qui s'intéressent à cette race. Il serait chargé de mettre en place un programme précis aussi bien au niveau régional que national.

Constitution du Comité National D'Mane

Les personnes suivantes ont été proposées par les participants pour la constitution du Comité National D'Mane.

Messieurs :

- Le Directeur de l'élevage
- Le Directeur de l'Institut National de la Recherche agronomique
- LAHLOU Kassi Abdellatif : I.A.V. Hassan II,
- ROURFIA, Mohamed
- BELAKHAL. A : La Direction de l'Elevage
- BENBAHTANE Driss : S.O.D.E.A
- MESSOUAK . S.O,G.E.T.A..
- EL ODMA : COMAGRI
- BOUAMER : S.N.D.E.
- BENZAZZOU : ORMVA de Ouarzazate
- EZZAHIRI : ORMVA de Ouarzazate
- KHIAR : ORMVA de Tafilalet
- HARROUNI : S.C.A.S de Marrakech
- KADIRI : S.C.A.S de Marrakech

1^{ère} POINT: Insérer le programme d'amélioration de l'ovin D'Mane dans le cadre de la politique moutonnaire nationale.

Il s'agit de la composante du plan viande du programme moutonnier; élaboré pour intensifier la production de viande ovine. Ce programme repose sur les axes suivants :

- Amélioration et sauvegarde des races locales
- organisation territoriale de l'élevage ovine, selon la vocation de chaque région et mise sur pieds de son programme d'action appropriés.

Action de soutien : vulgarisation, incitation à la création de groupements d'éleveurs etc.

Dans ce programme, on retrouve l'ovin D'Mane en tant que race pure locale ou la zone berceau a été définie par un arrêté ministériel.

Dans les zones berceaux de race, le programme prévoit la constitution des Unités d'Interventi ovine (UIO), qui sont des groupements d'éleveurs encadrés sur le terrain par un moniteur ovine.

Ces U.I.O ont pour but principal, de produire des géniteurs sélectionnés. On peut dire, cette recommandation, a été bien prise en considération par le Ministère de l'agriculture.

2^{ème} POINT : Renforcer la recherche dans le domaine de l'ovin D'Mane notamment dans son berceau.

La recherche dans le domaine du D' Mane se fait par plusieurs organismes :

- L'I.N.R.A.
- I.A.V. Hassan II
- Ecole National d'Agriculture de Meknès et accessoirement par certaines Sociétés d'Etat et les Offices du berceau, La plupart de cette recherche, se fait hors du berceau, sur des troupeaux D' Mane, mais élevés dans les fermes suivantes :
- Ferme d'application de Mograne au Nord de Kenitra (I.A.V. Hassan II).
- Ferme du TADLA, Province de Béni mellal (I.A.V. Hassan II).
- Ferme de l'Ecole National de l'Agriculture de Meknès.
- Les fermes des Sociétés d'Etat qui sont localisées surtout dans les régions de Casablanca (SNDE) et de Marrakech (SOGETA)
- Les fermes des Domaines Royaux du Marrakech et d'Oulad Abbou Province de Settat).

Quant aux Stations des Domaines Royaux de Tafilalet où par les chercheurs de l'INRA ont travaillé jusqu'à 1979, elles ont été vidées et les animaux envoyés à Marrakech, et ne restait pratiquement dans le berceau qu'une seule Station appartenant à l'ORMVA de Ouarzazate.

Depuis le Séminaire de 1980, l'INRA a fourni un effort pour peupler deux Stations à Tafilalet et à Zagora.

On peut dire, que ce point été pris en charge par L'INRA, du moins pour la mise en place des Stations de recherche dans le berceau. Il reste donc, le travail proprement dit de recherche; qui revient à la fois à l'Ecole National de l'Agriculture de Meknès, l'I.A.V. Hassan II et bien entendu à l'INRA. C'est pour cela qu'il est souhaitable que ces Organismes coordonnent leurs actions pour renforcer la recherche dans la zone berceau.

Le nombre des Stations localisées dans le berceau a été porté à 5 :

- Deux Stations de sélections appartenant aux ORMVA de Ouarzazate et de Tafilalet et peuvent élever 300 brebis,
- Trois Stations appartenant à l'INRA, dont 2 à Tafilalet et une dans la vallée du Drâa qui peuvent aussi élever 300 brebis.

Il faut rappeler, qu'une 4^{ème} Station appartenant à l'INRA se trouve dans la province d'Agadir dans la région de Massa.

3^{ème} POINT : Multiplier les stations de sélection dans les régions berceau de race (Drâa et Tafilalet) :

En 1980, il n'existait qu'une seule Station de sélection dans le berceau de race : La Station de multiplication des ovins D'Mane de Tinzouline (Vallée du Drâa).

Cette Station a une capacité de 200 brebis, mais elle n'est peuplée que par 100 brebis en raison de la contrainte alimentaire.

En 1985, une autre Station d'une capacité de 100 brebis a été construite dans la région d'Errachidia, par l'ORMVA de Tafilalet,

Durant les 5 dernières années, une seule Station de sélection a été ajoutée dans les régions berceaux. Il faut signaler qu'une Station par Office est insuffisante pour faire face à la demande en géniteurs sélectionnés.

4^{ème} POINT : Renforcer l'encadrement des stations et des élevages par des techniciens spécialisés :

Tous les ingénieurs qui encadrent les Stations et les élevages des ovins D' Mane, ont reçu une formation générale, alors que pour les agents et adjoints techniques, cette formation générale en zootechnie reste très sommaire. C'est sur le terrain, et au niveau des stations que ces techniciens ont appris sur le tas leur métier d'encadrement des élevages ovins, mais au prix d'un taux de mortalité très élevé aussi bien parmi les jeunes que parmi les adultes et une baisse de la fertilité.

Ce problème à est d'autant plus aggravé par les mutations des techniciens formés vers d'autres régions du pays, considérées plus favorables. Leur remplacement, n'est pas une chose aisée, car il faut toujours recruter un nouveau de l'école sans formation spéciale dans le domaine des ovins.

Aussi, on peut dire, que le problème persiste encore tant que la Direction de l'Enseignement Agricole ne s'occupe pas de spécialiser les techniciens en formation dans les écoles agricoles, et en particulier dans la conduite de l'élevage ovins.

5^{ème} POINT Intensifier la vulgarisation des animaux sélectionnés, les stations de sélection produisent des géniteurs sélectionnés pour les diffuser parmi les éleveurs du berceau.

Dans le cas de l'ORMVA de Ouarzazate, la Station de Tinzouline (Vallée du Drâa) qui a entamé cette diffusion depuis 1978 a rétrocédé 431 têtes réparties entre 246 béliers et 185 brebies au profit de 240 éleveurs.

En raison de la demande croissante, l'ORMVAO des éleveurs à cette opération de vulgarisation en produisant à issus de la Station de Tinzouline le prix a été garanti par l'Etat et fixé à 700 DH l'antennais. Les animaux, une fois récupérés par l'Office, sont rétrocédés à d'autres éleveurs à 350 DH, prix appliqué aussi aux ovins issus de la station.

Il faut rappeler, que ces bénéficiaires sont liés à l'Office par un contrat qui les oblige a exploiter le géniteur au moins pendant 4 agnelages.

Grace à cette opération, 6 antennais ont été récupérés en 1983, 15 en 1984, et il est prévu d'acquérir 20 antennais en 1985.

- Le schéma adopté par l'O.R.M.V.A.O de Ouarzazate pour intensifier cette vulgarisation, constitue une expérience et une référence en matière de vulgarisation des ovins D'Mane.
- L'analyse de ce Schéma montre que 2 principaux objectifs sont visés :
- La production géniteurs de très bonne qualité par les éleveurs eux même, est le meilleur moyen pour développer la vulgarisation de ces géniteurs. Ceci est rendu possible par le fait qu'en échange d'un prix garanti par l'Etat, l'éleveur fournit un effort pour produire un géniteur de bonne qualité et selon des normes techniques. de l'art.
- Le prix garanti, n'est pas fixé au hasard, car il s'agit d'un prix de revient d'un antennais au niveau de la Station, et il est en plus supérieur au prix moyen de l'antennais D'Mane enregistré dans les souks. L'éleveur trouve son compte dans ce prix garanti, car il est autorisé à vendre ce produit à un prix supérieur, à un autre éleveur. Pour l'ORMVA ce système a permis d'augmenter la production de plus d'animaux avec la participation des éleveurs

Ce schéma, qui fait intervenir l'éleveur, en premier lieu, nécessite pour le généraliser dans toute la zone une assise financière assez importante. La Station de l'Etat n'a pas perdu son rôle dans ce schéma, mais au contraire, elle le remplit correctement puisqu' elle constitue la grande unité pilote pour les éleveurs, et une réserve génétique au cours des les années sèches et difficiles.

6^{ème} POINT : Encourager la création d'associations d'éleveurs

A l'instar des autres races ovines marocaines, pour lesquelles des associations d'éleveurs ont été créées et groupées au sein de l'A.N.O.C, le Séminaire de Ouarzazate a recommandé d'encourager la création de ce type d'associations pour les éleveurs D'Mane.

La sécheresse qui a frappé le berceau a constitué une contrainte majeure pour créer ce genre d'associations.

Encouragé, en 1985, par la légère amélioration des conditions climatiques, et par le développement important des effectifs des bénéficiaires des animaux de vulgarisation, l'ORMVA de Ouarzazate a décidé de créer une Association des élevages D'Mane.

La création de cette Association est devenue une nécessité, en raison de l'augmenter de la demande en géniteurs sélectionnés. Ceci n'a été possible que grâce au rôle joué par la Station de Tinzouline, quoique assez lent, puisqu' il a fallu 7 ans d'efforts soutenus pour sensibiliser les éleveurs des avantages de la production des géniteurs de très bonne qualité. Pour réunir le maximum de chances pour la réussite de cette initiative, les éleveurs retenus pour constituer cette Association, ont été choisis parmi les meilleurs bénéficiaires des ovins de vulgarisation.

Mais en raison, de l'éparpillement de ces éleveurs entre les vallées et les oasis, il a été retenu de créer 8 unités d'interventions ovines dans les palmeraies et vallées suivantes :

Les palmeraies de Skoura, d'Agdz, de Tinzouline, de Zagora et de Tagounite et les vallées de Ouarzazate, de Todgha et de Dadés.

C'est l'ensemble de ces unités, qui va former l'Association des éleveurs des ovins D'Mane

Les objectifs assignés à cette Association, visent principalement la production des géniteurs D'Mane d'une très bonne conformation tout en maintenant les aptitudes reproductrices de la race, et aussi la défense des intérêts des éleveurs membres de cette Association.

Les avantages qui sont accordés aux adhérents sont résumés dans les points suivants :

- L'encadrement zootechnique.
- L'encadrement sanitaire.
- La priorité dans la distribution des aliments de bétail accordés à l'occasion des opérations de sauvegarde du cheptel.
- L'organisation d'une foire annuelle par l'ORMVAO en vue de primer les meilleurs éleveurs et faciliter la vente et les échanges des expériences entre les éleveurs.
- La garantie d'un prix minimum pour les meilleurs géniteurs, qui seront récupérés par la Station de Tinzouline pour les diffuser dans la zone.

En contre partie, les adhérents s'engagent à appliquer strictement une conduite adéquate des animaux en vue de produire des géniteurs de très bonne qualité.

La mise en place de cette Association, pour sa réussite un encadrement rapproché. C'est pour cela qu'il faut un moniteur par unité équipé d'un véhicule réservé uniquement à cette tâche. C'est à cette condition, qu'on a obtenu les résultats escomptés désirés, et en particulier la prise en charge par les éleveurs eux même de la sélection.

7^{ème} POINT : Créer un Fonds Spécial pour la Sauvegarde, La connaissance, la promotion et la vulgarisation de l'ovin D'Mane

Ce fonds, n'est pas toujours créé, mais en attendant, chaque organisme se débrouille à sa manière pour financer les diverses interventions.

Pour les Offices régionaux de Tafilalet et de Ouarzazate, ils ont recours à leur Budget d'équipement où des articles sont prévus dans le chapitre IX pour l'amélioration génétique et l'encouragement des productions du cheptel d'une manière générale. Ce budget, permet d'acheter des reproducteurs D'Mane, l'octroi de subventions pour la construction de bergeries et l'acquisition des géniteurs D'Mane.

Cependant, il faut signaler, que lors de la dernière actualisation du Code des Investissements Agricoles en (1984), le D'Mane a été introduit, pour bénéficier, au même titre que les autres ovins locaux d'un taux de subvention de 30 % pour un prix plafond de 1500 DH. Mais malheureusement, l'octroi de cette subvention est conditionné par l'inscription de l'animal au livre généalogique qui n'existait pas encore pour cette race.

La création de ce fond, demeure toujours une nécessité impérieuse, pour sortir l'élevage de la race D'Mane des conditions traditionnelles et renforcer la recherche pour mettre au point le standard de la race. Mais, ce fonds restera sans effet, si les conditions de son utilisation ne sont pas assez souples.

8^{ème} POINT : Interdire l'exportation des ovins D' Mane vers l'Etranger.

Durant les cinq dernières années, plusieurs pays ont tenté d'acheter des ovins D'Mane. Certains pays, comme la Tunisie et l'Egypte ont demandé, par des voies officielles des animaux D'Mane, mais les autorités compétentes ont refusé de satisfaire ces demandes.

Mais on peut dire, que si cette interdiction est pratiquée dans la réalité, /l'absence d'un texte officiel, comme un arrêté ministériel par exemple constitue un vide juridique pour soutenir, les responsables nationaux pour faire face aux pressions des pays étrangers et des organismes internationaux.

9^{ème} POINT : Mettre en place un Comité National de l'ovin D'Mane qui a pour première mission d'en définir le standard.

Le comité ne s'est jamais réuni depuis sa création.

III. CONCLUSION

Il ressort de cet aperçu que la quasi totalité des recommandations demeure encore valable. Ceci prouve encore, la nécessité de réunir le Comité National sur les ovins D'Mane, pour essayer de relancer de nouveau ces recommandations. et notamment par l'élaboration d'un programme de travail aussi bien pour la recherche que pour le développement, en arrêtant un calendrier, qui engage toutes les parties.